

Agnès, la mort au bout du calvaire

SAINT-LOUP Son ex-compagnon, condamné en avril pour violences conjugales, l'a froidement abattue hier et s'est suicidé

C'est avec une incroyable détermination, pour ne pas dire une effroyable froideur, que René, 58 ans, a sorti son pistolet semi-automatique de calibre 9 millimètres. Une scène enregistrée par les caméras de la station-essence Agip du boulevard Saint-Loup (10^e), dont les clients ont été particulièrement choqués. "C'est la première fois de toute ma carrière que je vois un meurtre passionnel qui a un air de règlement de comptes. Il lui a tendu un guet-apens comme le font les bandits et a même continué de tirer alors qu'elle était au sol", assurait hier soir un enquêteur.

"Il lui a tendu un guet-apens comme le font les bandits."



Agnès, 54 ans, a été assassinée de quatre balles de calibre 9 mm.

/PHOTO FRÉDÉRIC SPEICH

En quatre coups de feu tirés à bout portant, le meurtrier supprimait Agnès, celle qu'il avait sans doute tant aimée, celle qui lui avait donné des enfants et celle dont, visiblement, il ne supportait pas d'être séparé.

Âgée de 54 ans, cette femme qui vivait alors ses dernières secondes, vers 7h30 hier, était juchée sur son scooter à la sortie de sa résidence "le Plein ciel", quand son ex-compagnon a surgi. Selon le procureur de la République de Marseille, Xavier Tarabeux, quelques mots auraient été échangés entre les deux personnes, mais rapidement René a

mis son plan à exécution. Celui qu'il aurait tenté de justifier, "de façon assez incohérente" indique un policier, dans une lettre qu'il portait sur lui. Après avoir ciblé son ex-compagne, René a tenté de mettre fin à ses jours en se tirant une balle dans la tête. Il a pu être maintenu en vie jusqu'à 12h30, heure à laquelle il a succombé à ses blessures.

"Même s'il y aura une extinction de l'action publique, à cause du décès du meurtrier, on travaille, on mène des auditions pour déterminer le contexte dans lequel ce drame est survenu", indiquait un haut gradé de l'Evêché,

hier. Et ce contexte était des plus pesants et violents depuis plusieurs mois déjà. Car en avril, René avait écopé de 18 mois de prison dont neuf mois ferme pour des coups portés à Agnès, en novembre 2017. Sa demande d'aménagement afin d'éviter la détention était toujours à l'étude. Reste qu'il était sous le coup d'une interdiction formelle de s'approcher d'elle. Depuis le 21 juin, son ex-compagne bénéficiait d'un "téléphone grand danger" (TGD), qui prévient la police en cas d'intrusion ou d'agression de l'homme violent et géolo-

calise la femme en demande. Mais depuis, elle ne l'avait pas actionné. "Sans doute parce qu'elle ne s'était pas retrouvée dans une situation nécessitant son utilisation", en concluait hier le procureur de Marseille.

À la mi-juin, une femme de 37 ans, elle aussi détenue du "TGD", avait été grièvement brûlée par l'acide que son "ex" lui avait jeté au visage. Celui-ci, condamné et plusieurs fois placé en garde à vue, notamment pour non-respect de la mesure d'éloignement, avait à chaque fois été relâché par la justice...

Romain CAPDEPON

LES DRAMES SE MULTIPLIENT MALGRÉ LE "TGD" Un "téléphone grand danger" inutile ?

Si le ministère de la justice, dans un article datant de l'été dernier, indique que ce dispositif mis en place en 2013 a permis en 2016 l'interpellation de 36 hommes violents (pour plus de 540 TGD en circulation à cette époque en France), la liste des femmes blessées ou tuées, pourtant en possession de ce "téléphone grand danger", s'allonge inexorablement. D'abord parce que ce téléphone, dont une vingtaine de femmes aurait bénéficié en 2017 dans le département, ne peut être demandé par une victime qu'après la première condamnation de son "bourreau", mais aussi "parce qu'encore faut-il qu'elles puissent rapidement s'en saisir et appuyer sur le bouton qui alerte la police ou la gendarmerie", indique Éric Florentino, de l'association SOS Femmes 13 auprès de laquelle 2500 femmes des Bouches-du-Rhône se sont rapprochées en 2016. "L'intérêt principal de cet outil, c'est qu'il permet à ces femmes de retrouver un certain sentiment de sécurité et donc de s'autoriser à reprendre une vie sociale, mais ça n'est pas un gilet pare-balles", continue ce spécialiste, qui estime pourtant que "les Parquets de Marseille et d'Aix ont durci la répression vis-à-vis de ces violences. On voit des peines prononcées qu'on ne voyait pas il y a encore un ou deux ans. La justice juge des faits, et il y a souvent un décalage entre les actes qu'un homme commet et sa réelle dangerosité. Certains sont des bombes à retardement qui finissent par exploser quand ils perdent celle qu'ils considèrent comme leur objet. Et cela s'appelle un crime, pas un drame passionnel. Il n'y a rien de romantique là-dedans..."

En 2016, 138 assassinats, meurtres ou violences ayant entraîné la mort dans le couple sont survenus soit 15% du total des crimes en France. 109 victimes étaient des femmes, et 29 des hommes. Selon le ministère de l'Intérieur, 60% des auteurs femmes étaient elles-mêmes victimes de violences conjugales. Chez les auteurs hommes, 73% ont utilisé une arme à feu ou un couteau. Dans presque la moitié des homicides, le refus de la séparation constituait le mobile et dans 34% des cas, l'auteur s'est aussi donné la mort. La mort d'Agnès est venue hier nourrir l'insupportable statistique d'une femme tuée sous les coups de son conjoint tous les trois jours...

R.C.

839005



STOKOMANI

DES MARQUES, DES PRIX !

spécialiste du déstockage de grandes marques ouvre son NOUVEAU MAGASIN à Marseille

Rendez-vous aujourd'hui à partir de 10h!

Petit déjeuner
Offert
aujourd'hui!

MINI PRIX TOUTE L'ANNÉE

+8000 RÉFÉRENCES

MODE / BEAUTÉ / DÉCO / JOUET

ARRIVAGES TOUTE L'ANNÉE



ÉLUE 3 FOIS MEILLEURE CHAÎNE DE MAGASINS

Il y a tout ce qu'il faut chez Stokomani, nos clients confirment !



"Quand je me rends dans ce magasin, je suis comme une gamine, je regarde TOUT... les jouets, les vêtements sont d'une bonne qualité et à petits prix, trop bien !"
Françoise, Le Pontet (départ.84)



"Bon magasin, on y trouve de tout. De l'alimentation, des produits pour la maison à des prix incroyables, rien à dire."
Franck, Lille (départ.59)



"Super ce magasin, une dinguerie ! Des marques de ouf à des prix imbattables !"
Tanguy, Echirrolles (départ.38)

MARSEILLE

C.C. GRAND LITTORAL / À CÔTÉ DE LEROY MERLIN // Du lundi au samedi de 10h à 19h